

Séance du 8 juillet 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

AFFECTATION DES RESULTATS- ANNEE 2024 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-cinq,
Le huit juillet
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale, sous la présidence de :
Annie VITALI, Vice-Présidente,

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Nora ZARLENGA, membre du Conseil Municipal
Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD membres désignés par le Maire
M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Le Compte Administratif 2024 dégage un **résultat de clôture de + 202 818.23 €**

- la section de fonctionnement à hauteur de – 394 133.23 €,
- la section d'investissement à hauteur de + 597 281.75 €

Il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation qu'elle entend effectuer du résultat de l'exercice concerné.

Ce résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement

Mais peut aussi être affecté :

- en réserve c'est-à-dire à l'autofinancement de l'investissement,
- en report à nouveau ; c'est-à-dire en excédent non affecté ou en déficit

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'affecter – 394 133.23 € en report à nouveau en section de fonctionnement
- D'affecter + 597 281.75 € en report à nouveau en section d'investissement

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 9 juillet 2025

Déposé en Sous-Préfecture le 15 juillet 2025

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice**



I.AOUAD